

ARRÊTÉ DU 18 SEPTEMBRE 2015
fixant les coefficients d'équivalence pour les productions hors-sol
(JO du 26 septembre 2015)

Vu le code rural, notamment son article L. 722-5-1 ;

Vu l'arrêté du 13 juillet 2015 fixant la **Surface Minimale d'Assujettissement nationale** ;

Vu l'avis du conseil central d'administration de la Mutualité Sociale Agricole en date du 29 juillet 2015.

ART. 1er.- En application du troisième alinéa de l'article L.722-5-1 du code rural, les coefficients d'équivalence pour les productions hors-sol sont fixés dans les conditions suivantes :

VOLAILLES	
Poules pondeuses	750 m ² de poulailler
Poulets de chair	1500 m ² de poulailler
Poulets fermiers ou label	700 m ² de poulailler ou 22500 têtes par an
Pintades élevage industriel	1500 m ² de poulailler
Pintades fermières ou label	700 m ² de poulailler ou 22500 têtes par an
Dindes élevage industriel	1500 m ² de poulailler
Dindes fermières ou label avec parcours	700 m ² de poulailler ou 7500 têtes par an
Dindes de Noël	1500 dindes/an
Canards élevage en claustration	1500 m ² de poulailler ou 30000 têtes/an
Production d'œufs à couver	7500 m ² de poulailler
Canards fermiers ou sous label avec parcours	700 m ² de poulailler ou 14000 têtes par an
Cailles vendues vives	100 000 par an
Cailles vendues mortes	60 000 par an
Pigeons vendus vifs (couples présents)	750
Pigeons vendus morts (couples présents)	600
LAPINS	
De chair	125 cages mères ou 140 mères présentes
Angora	200 animaux présents dont 150 en production
PALMIPÈDES À FOIE GRAS	
Oies	500 par an
Canards	1 200 par an

CAPRINS (équivalence MSA)	
Chèvres production de fromage	30
Chèvres production de lait ou de viande	60
Chèvres angora	30
BOVINS	
Bovins, vaches laitières, génisses, taurillons	Temps de travail
OVINS (équivalence MSA)	
Brebis mères ou laitières	70
Agneaux à l'engraissement	150
PORCS	
Atelier naisseurs	42 truies
Atelier naisseurs engraisseurs	21 truies
Atelier engraisseurs (places)	300
VEAUX	
Ateliers engraissement-batterie	100 places de veaux ou 300 produits par an
GIBIERS	
Faisans de tir	175 poules présentes ou 4 500 faisans vendus par an
Perdrix reproductrices	225 couples
Perdrix de tir (grises)	4 500 vendues par an
Perdrix de tir (rouges)	4 000 vendues par an
Lièvres	50 couples reproducteurs
Canards colverts reproducteurs	225 canes
Canards colverts de tir	9 000 vendus par an
Sangliers de boucherie	125 vendus par an
Sangliers reproducteurs	25 laies
DIVERS	
Truites salmoniculture	500 m ² de bassin
Apiculture	200 ruches
Activités équestres :	
- centre équestre	5 équidés
- élevage	SMA des terres
- promenades, débardage	Temps de travail
Chiens et chats	8 femelles reproductrices